

Un appartement au Mée-sur-Seine (77350)

Visite le vendredi 03 mars 2023, de 09h00 à 10h00

L'adjudication aura lieu le jeudi 16 mars 2023

à 14 H, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune du **Mée-sur-Seine (77350)**, dans un ensemble immobilier figurant au cadastre sous les références section BP n°56, lieudit plaine du marché Marais, pour une contenance de 02 hectares, 73 ares, et 27 centiares, en l'espèce au 120, allée de Plein Ciel :

- **Le lot 4171** : Dans le bâtiment B, aux cinquième et quatrième étage, septième porte à droite, numéro B 91, type B5, un **appartement** de type F4 en duplex, et les 476/124.189èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- **Le lot 4404** : Dans le bâtiment B, au sous-sol, une **cave** B91, et les 5 / 124.189èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- **Le lot 4565** : Un **parking** n°234, type B, et les 13 / 124.189èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

OCCUPATION : Les lieux sont loués selon contrat d'habitation régularisé le 01 novembre 2019, moyennant un loyer mensuel de 650,00 euros hors charges.

MISE A PRIX : 60.000,00 €

Consignations pour enchérir : - 6.000,00 €, par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre, assorti d'une attestation d'origine des fonds ou par caution bancaire irrévocable. - 12.000,00 €, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds.

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, avocat poursuivant